



JONETSU 5555

4-5 avril 2020

Évènement organisé par l'association Nijikai

Guide de l'exposant créatif

Ce guide a pour but d'expliquer aux exposants créatifs le fonctionnement des stands à Jonetsu ainsi que la procédure d'inscription.

Nous vous rappelons que tout manquement à cette procédure peut entraîner une invalidation de votre candidature. Veuillez à lire attentivement les informations de ce guide.

Pour commencer, voici quelques rappels rapides sur l'évènement.

Durant les deux jours d'exposition, **l'accès aux stands situés dans le bâtiment Les Colonnes débutera le matin à 8h et se terminera le soir à 20h.**

Les stands devront être impérativement **prêts pour l'ouverture** aux visiteurs, prévue **le samedi et le dimanche à 10h.**



Toute information liée à l'accès du lieu de la convention peut être trouvée sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.jonetsu.fr/infos-pratiques/>



Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des exposants de souscrire à une assurance garantissant les dommages, pertes ou vols pouvant se produire sur leur stand.

Pour toute information qui ne serait pas présente dans ce document, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : exposants@nijikai.fr



4 & 5 AVRIL 2020
BOURG-LA-REINE

Guide de l'exposant créatif (ver. 06/10/2019)



www.jonetsu.fr



exposants@nijikai.fr

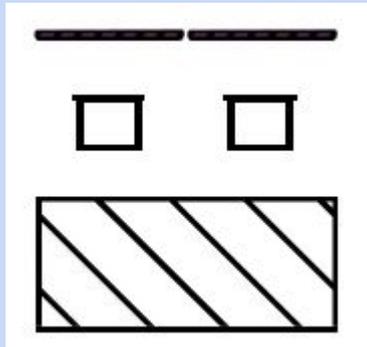
I - Modalités du stand

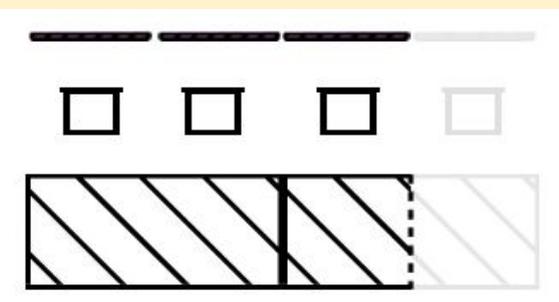
Offres de stand

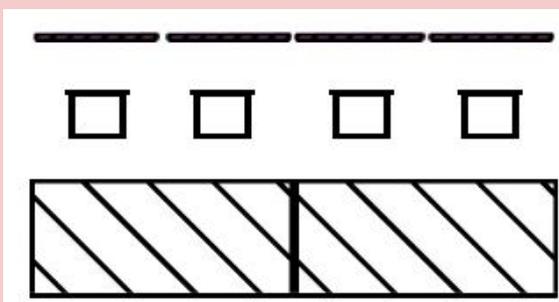
Voici les différentes offres proposées par la convention aux créatifs désireux d'exposer :

Demi-table
25 €
½ table, 1 chaise, 1 cloison (2m ²)

1 pass exposant

Table simple
50 €
1 table, 2 chaises, 2 cloisons (4m ²)

2 pass exposant

3 demi-tables
75 €
1 table + ½ table, 3 chaises, 3 cloisons (6m ²)

3 pass exposant

Double table
100 €
2 tables, 4 chaises, 4 cloisons (8m ²)

4 pass exposant

i Vous pouvez demander à obtenir des pass supplémentaires lors de l'envoi de votre candidature moyennant un coût de 10 € par pass.
Au total, un maximum de quatre pass exposant peut être attribué par stand créatif.

Des **cloisons** sont fournies afin de pouvoir afficher des éléments à l'arrière du stand. Les cloisons sont en bois épais et recouvert d'un tissu en toile.



Il est strictement interdit d'afficher sur autre chose que les cloisons fournies à cet effet, conformément au règlement de la salle.

Systemes de fixation autorisés :



Choix du Jury



Un **raccordement électrique** sera mis à la disposition de chaque stand **s'il en fait la demande lors de l'envoi de sa candidature.**



Il est possible de rajouter des chaises sur demande motivée auprès de l'organisateur.

Merci de renseigner dans la partie "Remarques" du formulaire de candidature :

- si votre stand ne nécessite pas de tables/chaises (dans le cadre d'une exposition, par exemple) ;
- si votre stand est à but caritatif.

II – Procédure d'inscription



Tout manquement à la procédure ci-dessous peut conduire à l'invalidation de votre candidature.

Toute candidature **envoyée après le 19 janvier 2020 sera refusée.**

Étape 1

Candidature



Étape 2

Accusé de réception



Étape 3

Jury et validation



Étape 4

Finalisation



Étape 1 : Candidature

La période d'envoi des candidatures se déroule du **15 octobre 2019 au 19 janvier 2020**. Pour qu'une candidature soit **valide**, vous devez compléter **toutes les parties du formulaire** disponible à l'adresse suivante : <http://www.jonetsu.fr/edition-courante/exposants/>

Les **informations** fournies seront lues **uniquement** par les membres de l'équipe organisatrice de la convention.



Pour tout problème qui pourrait survenir lors de l'inscription, merci de nous contacter à l'adresse suivante : exposants@nijikai.fr

Étape 2 : Accusé de réception

Vous recevrez par e-mail dans les jours suivants l'envoi de votre dossier de candidature **un accusé de réception** contenant un **récapitulatif** des éléments demandés (tables, pass, etc.) ainsi que de vos informations personnelles.



Cet accusé de réception ne constitue en aucun cas une acceptation de votre demande.

Étape 3 : Jury et validation

Après la **clôture de période d'envoi des candidatures le 19 janvier 2020**, un jury délibérera avant de donner une **réponse définitive à votre demande**.



Cette réponse vous sera communiquée dans les deux semaines suivant la clôture de la période d'envoi des candidatures.

Si vous **n'êtes pas accepté d'office**, il existe la possibilité que vous soyez placé sur **liste d'attente** et recontacté en cas de désistement ultérieur.

En cas de **réponse favorable** de notre part, vous devrez renvoyer le contrat/facture, signé, par e-mail ou courrier avec l'intégralité des sommes dues pour **confirmer et finaliser l'inscription**. L'ensemble devra nous être parvenu **avant le 24 février 2019**.



Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Lisez **bien le contrat** avant de le renvoyer, signé, avec le paiement, car **une fois validé, il ne sera plus modifiable et engagera les deux parties impliquées** (le demandeur du stand vis-à-vis de l'organisateur, et réciproquement).





Si vous ne respectez pas les modalités indiquées dans ce dossier, notamment concernant les produits en vente et le type d'activités sur le salon, des sanctions pourront être envisagées, telles que le versement d'indemnités ou l'expulsion du salon sans remboursement des frais d'inscription.

Étape 4 : Validation

Par la suite, nous resterons en contact avec vous par e-mail, notamment pour répondre à vos interrogations et vous fournir un plan du salon.

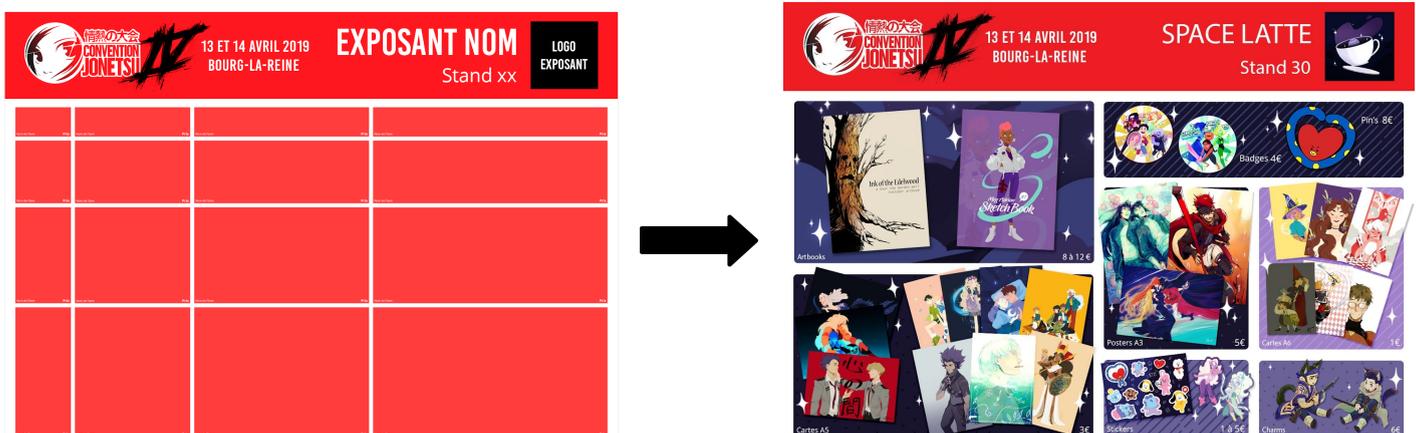
Nous vous proposerons également des participations annexes à votre stand auxquelles vous êtes libres de participer ou non.

III – Participations annexes

Jonetsu propose à l'heure actuelle 4 participations annexes auxquelles vous êtes libre de participer ou non (dans la mesure des limites disponibles)

Plaquettes exposant

Nous proposons à nos exposants de réaliser des plaquettes de communication estampillées Jonetsu. L'idée est inspirée de ce qui se fait au Comiket. Nous fournissons un template de plaquette aux exposants qui vont le remplir avec les différents produits qui seront disponibles à la vente sur leur stand.



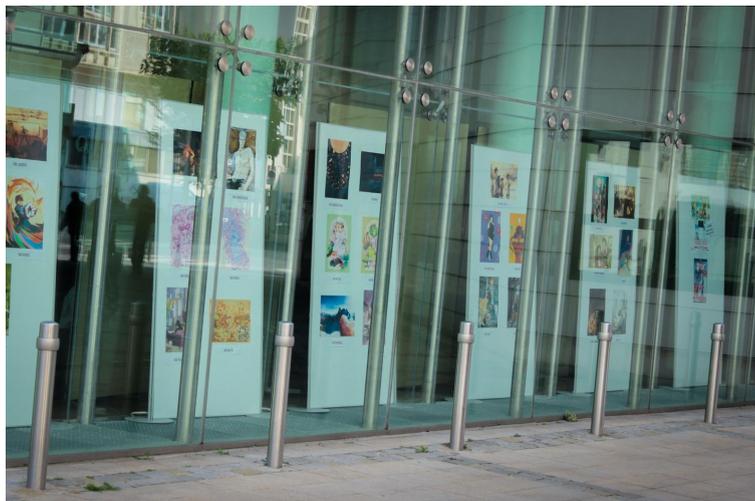
Du template à la plaquette finale d'un exposant (ici Space Latte)

Cette plaquette servira ensuite d'outil promotionnel aux artistes, pouvant être partagé sur leurs réseaux sociaux, mais qui seront également relayés sur les supports de communication de la convention.

Galerie d'exposition

La salle des Colonnes dispose d'une galerie contenant des panneaux d'exposition visibles depuis la rue piétonne adjacente.

Cette galerie est utilisée pour afficher les œuvres des exposants qui le souhaitent pendant la semaine précédant la convention (places limitées).



La galerie d'exposition des Colonnes lors de Jonetsu IV

Les exposants retenus pour participer à la convention pourront nous envoyer les créations qu'ils veulent voir affichées dans cette galerie. Nous nous occuperons gratuitement de leur impression et de leur installation.

Live painting

Durant la convention, un espace est dédié aux artistes de tous bords pour pouvoir montrer leurs talents au public. Du matériel d'infographie est mis à disposition et leur travail est retransmis en temps réel sur l'un des grands écrans de la salle principale.



Live painting lors de Jonetsu IV

Les créneaux de passage sont généralement d'une heure et l'inscription peut s'effectuer en avance auprès de l'équipe exposants de la convention.

Jeu du Poulet-Code

Il s'agit d'un petit jeu ayant pour but d'augmenter les interactions entre exposant et visiteur. Les exposants qui souhaitent participer recevront un QR-code imprimé qu'il leur faudra dissimuler sur leur stand. Les visiteurs devront trouver la dizaine de QR-code disséminés dans toute la convention et répondre aux questions qui s'afficheront sur leur smartphone. Ceux qui répondent correctement à toutes les questions gagnent un petit lot.



Poulet-Code



Exemple d'utilisation du Poulet-Code

L'idée est d'inciter les visiteurs à feuilleter et fureter dans les ouvrages et illustrations des artistes.

Notre travail ici est terminé,
maintenant c'est à vous de jouer !

